

Rapport annuel

Etablissements de Bellechasse

—
2016



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction de la sécurité et de la justice DSJ
Sicherheits- und Justizdirektion SJD

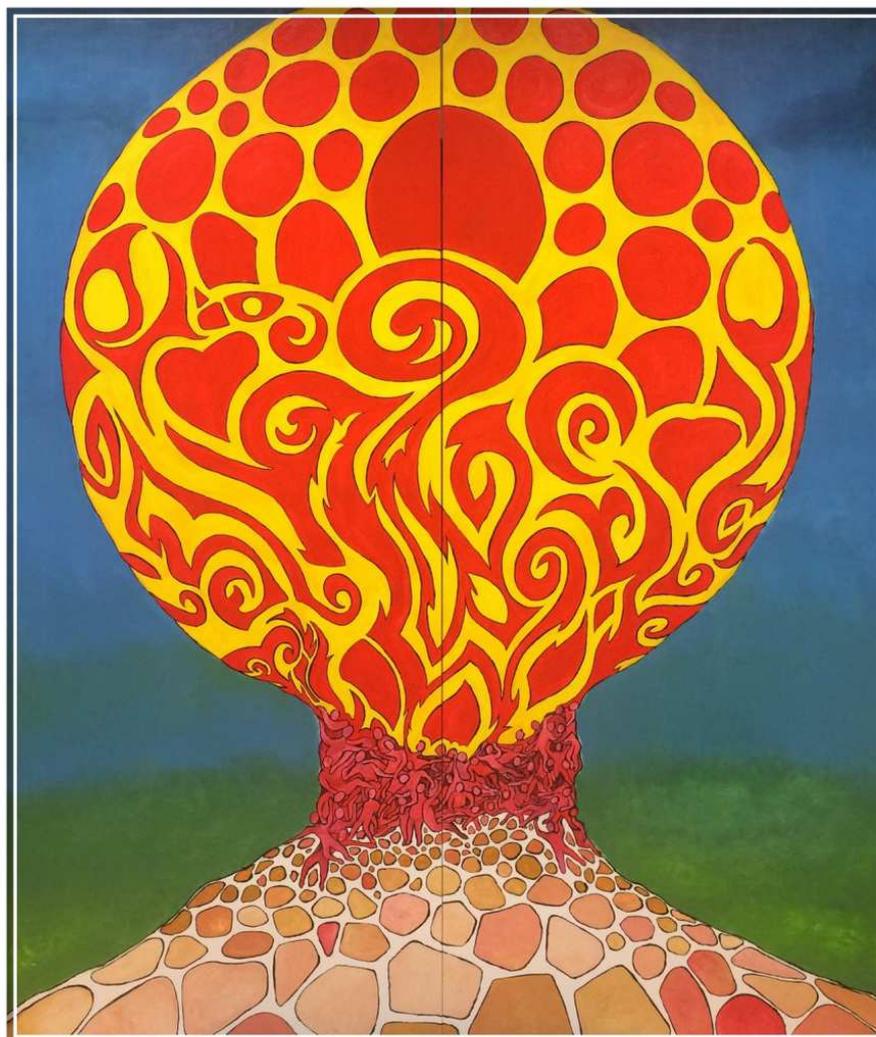


Sommaire

1	Organes des Etablissements de Bellechasse	4
1.1	Commission administrative	4
1.1.1	Membres de la commission administrative 2016	4
1.1.2	Message de M. Erwin Jutzet, président de la commission administrative	5
1.1.3	Message de M. J. Bourgknecht, président de la sous-commission économique	5
1.1.4	Message de M. A. Urwyler, président de la sous-commission pénitentiaire	7
1.2	Direction des Etablissements de Bellechasse	7
1.2.1	Membres de la direction	7
1.2.2	Message de M. F. Walter, directeur	7
1.2.3	Organigramme	9
2	Détails	10
2.1	Détenus	10
2.1.1	Effectif des détenus au 31 décembre	10
2.1.2	Confessions au 31 décembre 2016 et âge moyen 2016	10
2.1.3	Journées de détention par maison	10
2.1.4	Taux d'occupation par maison	11
2.1.5	Répartition des journées de détention par canton	11
2.1.6	Nombre des entrées par canton	11
2.1.7	Durée de la peine	12
2.1.8	Evolution des peines inférieures à un mois	12
2.1.9	Sanctions disciplinaires et tests d'urine	12
2.1.10	Provenance des entrées 2016	13
2.1.11	Service médical	13
2.1.12	Sorties des détenus	13
2.2	Personnel	13
2.2.1	Nombre EPT	13
2.2.2	Fluctuations (sans les apprentis)	14
2.2.3	Age moyen	14
2.2.4	Répartition hommes / femmes	14
2.2.5	Temps partiel	14
2.2.6	Durée moyenne de service	14
2.2.7	Retraites	14
2.2.8	Diplômes	14
2.2.9	Absentéisme moyen	14

2.3	Agriculture	14
2.4	Finances	16
2.4.1	Compte de résultats	16
2.4.2	Compte des investissements	16
2.5	Sécurité et constructions	17
2.5.1	Secteur sécurité	17
2.5.2	Secteur constructions	17
2.5.3	Principaux travaux de construction et projets exécutés ou en cours ou à exécuter	18
2.5.4	Activités des ateliers internes sécurisés BC et EAP	20
2.5.5	Activités diverses	20
2.6	Message de l'Aumônerie protestante des EB par M. A. Hess	20
2.7	Message de M. A. Batbout, Imam	21
2.8	Message de l'Aumônerie catholique par MM. J. Biemann et O. Messer	22
2.9	Remerciements	24

Photographie page de couverture © Marcel Julmy



1 Organes des Etablissements de Bellechasse

1.1 Commission administrative

1.1.1 Membres de la commission administrative 2016

Président	Erwin Jutzet , conseiller d'Etat, Directeur de la sécurité et de la justice, Schmitten	2007
Membres	Dr Adrian Urwyler , juge cantonal, président de la sous-commission pénitentiaire, Fribourg	2016
	Jean Bourgknecht , ancien député, ancien vice-syndic de Fribourg, Président de la sous-commission économique, Fribourg	2004
	Katharina Thalmann-Bolz , conseillère communale et députée, Morat	2007
	Gabrielle Bourguet , députée, Granges-Veveyse	2008
	Violaine Cotting , vice-syndique, Belmont-Broye	2008
	Antoinette Romanens , assistante sociale, ancienne députée, Bossonnens	2008
	Pierre-Yves Volery , agent de détention, Granges-de-Vesin	2014
	Peter Hurni , agriculteur, Fräschels	2012
Secrétaire	Mélanie Maillard , conseillère juridique à la DSJ	2014



1.1.2 Message de M. Erwin Jutzet, président de la commission administrative

C'est avec une certaine émotion, mais aussi avec un grand sentiment de satisfaction, que j'écris ce message pour ma dernière année comme président de la commission administrative des Etablissements de Bellechasse, mais aussi comme directeur de la sécurité et de la justice.

Emotion, car derrière l'institution que représentent les EB, il y a des hommes et des femmes qui y consacrent le meilleur d'eux-mêmes et font preuve d'un engagement sans faille, comme j'ai pu le constater tout au long de ces dix dernières années.

Satisfaction, car nous avons réussi en dix ans à accomplir aux EB un nombre considérable de projets et réalisations qui ont contribué à en parfaire le fonctionnement et les capacités. Je citerai de manière non exhaustive : l'inauguration du bâtiment des EAP, la sécurisation du site (construction du grillage et du poste avancé), l'abaissement de l'âge de la retraite des agents de détention à 60 ans, ou encore la revalorisation de leur fonction à l'occasion de l'obtention du brevet fédéral.

L'année 2016 est venue poursuivre et confirmer ce processus constant d'amélioration. Citons en premier lieu l'octroi d'un crédit d'étude de 1,55 million de francs en vue de la réalisation de la première étape de la planification pénitentiaire 2016-2026. Par son vote à l'unanimité sur cet objet, le Grand Conseil est venu apporter un soutien ferme aux projets pénitentiaires en général, et à ce projet en particulier, qui permettra une meilleure prise en charge des détenus en fonction de leur régime, mais aussi sur le plan médical.

1.1.3 Message de M. J. Bourgknecht, président de la sous-commission économique

La sous-commission économique s'est réunie à quatre reprises en 2016.

Conformément à sa mission, elle a procédé à l'analyse du budget, des comptes, de l'ensemble des questions financières, économiques et agricoles afin de les soumettre pour discussion et décisions à la commission administrative. Elle a également traité de l'évolution des travaux effectués sur les différents bâtiments appartenant aux Etablissements et des réflexions en cours sur le développement du site de Bellechasse, notamment la future extension du Pavillon. Les différents thèmes abordés sont présentés en détail dans la suite du présent rapport et ne font donc pas l'objet de ce « message du président ».

Autre gros dossier qui a marqué l'année pénitentiaire fribourgeoise 2016, l'adoption, toujours par le Grand Conseil, de la nouvelle loi sur l'exécution des peines et des mesures, qui entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2018. Réunissant en une seule loi des dispositions disséminées actuellement dans quelque quinze textes légaux, cette loi modernise l'organisation pénitentiaire et donne à l'ensemble de la chaîne pénale davantage d'efficacité, notamment par une meilleure coordination et des procédures améliorées. Dans ce cadre, les EB conservent un statut autonome, dans le cadre d'une fusion avec la Prison centrale dans une nouvelle entité : l'Etablissement de détention fribourgeois. La mise en œuvre de cette nouvelle loi, et notamment de cette fusion, sera l'un des grands défis de l'année 2017.

Enfin, 2016 aura aussi été marquée par la procédure relative au changement de système de service. Le projet a fait l'objet de vives critiques de la part du personnel. La commission administrative a su entendre ses arguments et a accepté de reprendre les réflexions de zéro, tout en redisant sa confiance dans l'équipe de direction.

Pour l'auteur de ces lignes, l'heure est désormais à la retraite. Après dix ans d'engagement pour les EB, qu'il me soit permis en conclusion de réaffirmer ma confiance dans le régime ouvert et ce qui est le cœur de la mission des EB : le travail de resocialisation des détenus. Ma conviction est intacte que cette mission est la plus à même de construire une société plus sûre.

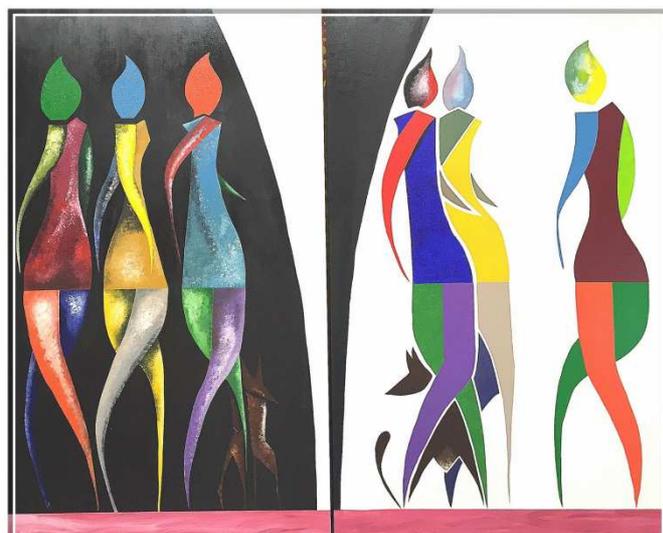
De manière générale, la sous-commission tient toutefois à relever la qualité de la gestion des Etablissements qui se concrétise en particulier par la maîtrise du budget, cela malgré les difficultés liées à l'estimation de certains postes tributaires d'éléments extérieurs, par exemple dans le secteur agricole dont les résultats dépendent fortement des conditions météorologiques.

Il convient aussi de souligner les efforts constants déployés en vue d'assurer une qualité optimale et durable de l'exploitation agricole, un secteur capital pour les Etablissements dans le cadre de leur mission de réinsertion, ainsi que la tenue parfaite de nos alpages.

La sous-commission économique soutient en outre pleinement la Direction de la sécurité et de la justice ainsi que la direction des Etablissements dans les réflexions et discussions en cours relatives d'une part à la réorganisation pénitentiaire qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2018, et, d'autre part, aux éventuelles adaptations à apporter à l'actuel système de service. Il s'agira de trouver les meilleures solutions possibles, tenant compte des différents points de vue exprimés tout en garantissant l'objectif commun : celui de pouvoir disposer d'un effectif suffisant qui permette d'accomplir dans des conditions optimales, de sécurité notamment, l'exigeante et délicate mission confiée aux Etablissements.

La sous-commission tient à exprimer sa reconnaissance et sa gratitude à la direction pour sa fructueuse collaboration. Elle remercie également l'ensemble du personnel des Etablissements pour son engagement ainsi que pour la qualité et la rigueur du travail fourni.

Enfin, tous nos remerciements vont au président sortant de la commission administrative, M. le Conseiller d'Etat Erwin Jutzet, pour l'attention permanente qu'il a portée aux Etablissements durant ses dix années de présidence et pour la confiance qu'il a toujours témoignée à la sous-commission.



1.1.4 Message de M. A. Urwyler, président de la sous-commission pénitentiaire

La sous-commission pénitentiaire s'est réunie à quatre reprises au cours de l'année écoulée. Elle a répondu à la demande d'audience de neuf détenus au total. La sous-commission a également rencontré la commission du personnel pour un échange de vues.

Dans le cadre de son activité, la sous-commission a eu une vue d'ensemble représentative de la situation des Etablissements de Bellechasse.

Elle a constaté que les Etablissements de Bellechasse ont, une nouvelle fois et avec compétence, assuré une bonne gestion en 2016. La Direction peut compter, pour la majeure partie, sur un personnel loyal, motivé et bien formé.

Du point de vue de la sous-commission, l'effectif du personnel est insuffisant pour faire face aux enjeux prenant toujours plus d'ampleur dans le milieu carcéral ainsi que pour assumer la resocialisation qui en est la mission primaire. La tendance croissante du nombre de détenus ayant des troubles psychiques persiste. De même, l'exécution de courtes peines se multiplie et augmente la charge de travail dans le domaine des entrées/sorties, ce qui représente un défi pour les Etablissements et le personnel.

Les collaborateurs, répartis dans différents groupes de travail, participent aux travaux préparatoires visant la mise en œuvre de la nouvelle loi sur l'exécution des peines et mesures. Des incertitudes liées aux changements prévus dans l'organisation du travail ont été signalées par les représentants du personnel. La sous-commission encourage tous les efforts afin d'améliorer la communication dans ce domaine.

Les conditions de vie et de détention dans les Etablissements de Bellechasse ont été décrites comme bonnes et correctes en tous points par les détenus auditionnés. Il n'y a pas eu de réclamations significatives.

Lors de son activité en 2016, la sous-commission n'a décelé aucune violation des principes fondamentaux du droit d'exécution des peines et des mesures aux Etablissements de Bellechasse

La sous-commission remercie la direction et tous les collaborateurs des Etablissements de Bellechasse pour le bon travail effectué en 2016 à l'égard de notre société.

1.2 Direction des Etablissements de Bellechasse

1.2.1 Membres de la direction

Franz Walter , directeur, Pensier	2012
Paul-André Morandi , directeur adjoint, Cressier	1989
Yves Curdy , chef de division, Fribourg	2009
Martin Hertach , chef de division, Morat	1992
Alexandra Horvath , cheffe de division, Morat	2014-mars 2016
Roger Crottaz , chef de division, Villars-Bramard	septembre 2016

1.2.2 Message de M. F. Walter, directeur

L'année dernière, une fois de plus, nous avons relevé des défis de taille qui ont été maîtrisés grâce à l'engagement inégalé de nos collaborateurs. Les facteurs de risque déjà connus, comme le nombre sans cesse croissant de délinquants potentiellement dangereux, en partie victimes de graves troubles psychiques, ainsi qu'un pourcentage élevé d'étrangers engendrant le risque de formation de groupes ethniques et les rivalités correspondantes, ont pu (encore une fois) être atténués. Le personnel paye toutefois chèrement son engagement et les arrêts maladie, notamment, ne cessent d'augmenter. Le

monde politique devra à l'avenir assumer ses responsabilités et réajuster les ressources en personnel à disposition dans un environnement de plus en plus exigeant. Le mélange de différents régimes d'exécution au sein d'un même bâtiment représente une mission quasiment impossible en matière d'exécution des peines. L'extension prévue de Bellechasse saura combler cette défaillance.

Afin de travailler le plus efficacement possible malgré des ressources trop restreintes, la direction avait élaboré un projet pour un nouveau système de service

qu'elle a mis en consultation. Il a suscité une résistance massive de la part du personnel, suite à laquelle nous avons stoppé ledit projet. Malheureusement, il y a eu beaucoup d'agitations autour des discussions, ce qui a eu un impact sur la communication interne et l'ambiance de travail. Nous avons la ferme volonté d'intensifier le dialogue avec nos collaborateurs et de trouver des solutions en commun.

Face à ces défis, n'oublions cependant pas le véritable succès de notre travail. Tous les détenus de Bellechasse exécutent des peines temporaires, ce qui signifie qu'à plus ou moins long terme, ils seront rendus à la vie civile. Un détenu qui veut vivre en

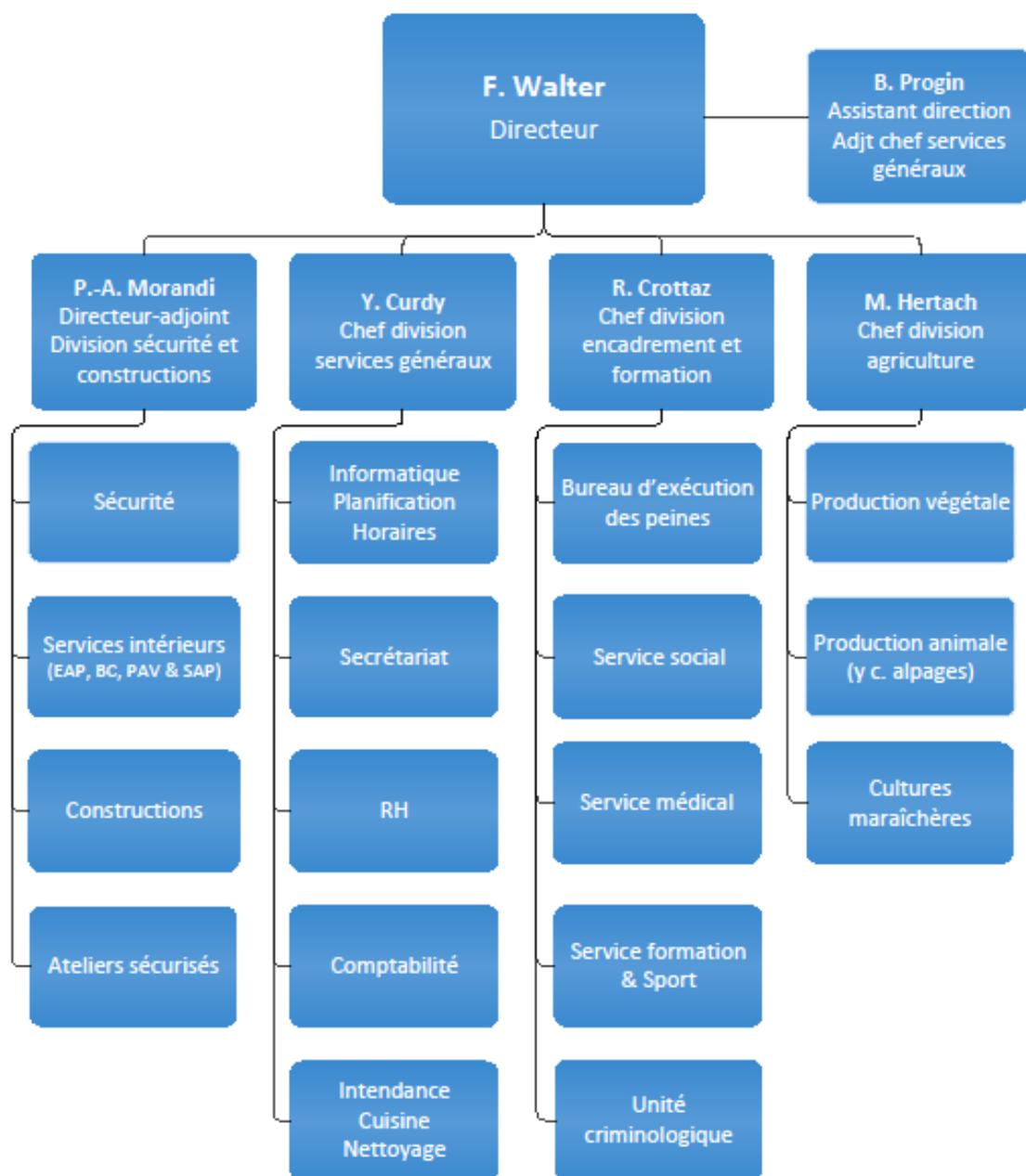
liberté doit avoir la possibilité de faire ses preuves et de se préparer grâce à un système progressif d'allègement dans l'exécution. Des détenus libérés et non préparés, sortant directement d'un milieu fermé, afficheraient un taux notable de récidives qui entraveraient considérablement la sécurité de la collectivité. Ce n'est pas ce que nous voulons et nos collaborateurs sont, à juste titre, fiers de toutes les resocialisations réussies.

Nous vous remercions pour votre soutien constructif et critique à l'adresse des Etablissements de Bellechasse. Ensemble, nous parviendrons à maintenir avec succès la tradition plus que centenaire.



1.2.3 Organigramme

Situation au 31.12.2016



2 Détails

2.1 Détenus

2.1.1 Effectif des détenus au 31 décembre

a)	Détenus en exécution placés par	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2013
	FRIBOURG	59	45	45	46
	VAUD	37	43	34	39
	VALAIS	4	3	2	5
	NEUCHÂTEL	12	16	23	28
	GENÈVE	7	13	18	17
	JURA	6	4	4	4
	TESSIN	1	1	1	2
	autres	4	7	14	10
b)	Exécution anticipée de sanction pénale				
	FRIBOURG	39	38	25	29
	autres cantons	21	19	21	14
c)	Mesures pénales (art. 59 et 60 CP)	3	5	3	2
d)	Placement à des fins d'assistance (art. 426 CCS)				
	FRIBOURG	1	-	1	1
	autres cantons	-	-	-	-
Total		194	194	191	197

2.1.2 Confessions au 31 décembre 2016 et âge moyen 2016

Au 31 décembre 2016, les Etablissements de Bellechasse comptaient 100 détenus de confession chrétienne (soit 51.5%), 76 détenus de confession musulmane (soit 39.2%), 17 détenus sans confession ou de confession inconnue (soit 8.8%) et 1 détenu d'une autre confession (soit 0.5%).

L'âge moyen des 350 détenus entrés aux EB en 2016 est de 34.71 ans.

2.1.3 Journées de détention par maison

Journées - occupation par maison 2016

	Suisse	Etrangers	% Etrangers	Total
Bâtiment cellulaire	7'903	27'126	77.4%	35'029
Exécution anticipée de peine	2'326	12'170	83.9%	14'496
Pavillon	4'572	10'001	68.8%	14'573
Sapinière	1'390	5'729	80.5%	7'119
Total	16'191	58'399	82%	71'217

Journées - occupation par maison 2015 / 2014 / 2013

	Suisse	Etrangers	% Etrangers	Total
Total 2015	12'787	58'399	82.1%	71'186
Total 2014	13'913	57'582	80.5%	71'495
Total 2013	13'959	57'008	80.3%	70'967

2.1.4 Taux d'occupation par maison

Taux moyen	Bâtiment	2016	2015	2014
	Exécution anticipée de peine	100%	99%	100%
	Bâtiment cellulaire	94%	95%	95%
	Pavillon	100%	99%	100%
	Sapinière	90%	94%	95%
Total	Bellechasse	97%	96%	97%

2.1.5 Répartition des journées de détention par canton

	2016	2015	2014	2013	2012
FR	49%	39%	42%	36%	30%
NE	10%	14%	17%	15%	12%
VD	25%	26%	20%	26%	31%
GE	5%	9%	8%	14%	18%
TI	0%	1%	1%	1%	1%
VS	2%	2%	3%	3%	2%
JU	5%	4%	4%	2%	3%
divers	4%	5%	5%	3%	3%



2.1.6 Nombre des entrées par canton

	2016	2015	2014	2013	2012
FR	208*	182	156	151	95
NE	29	46	54	66	78
VD	83	93	78	91	99
GE	8	14	19	23	32
TI	-	-	1	1	2
VS	4	4	2	9	5
JU	9	9	12	8	4
divers	9	10	29	17	11
Total	350	358	351	366	326

* parmi lesquelles 102 entrées suite à arrestation

2.1.7 Durée de la peine

	2016		2015		2014	
jusqu'à 6 mois (inclus)	183	52.3%	109	30.4%	115	32.8%
de 6 à 12 mois	53	15.1%	75	20.9%	80	22.8%
de 1 à 2 ans	18	5.2%	41	11.4%	36	10.3%
de 2 à 3 ans	11	3.1%	18	5%	17	4.8%
de 3 à 4 ans	9	2.6%	21	5.8%	19	5.4%
de 4 à 5 ans	5	1.4%	5	1.4%	10	2.8%
de 5 ans et plus	-	0%	16	4.5%	14	4%
Exécutions anticipées + mesures (durée non connue)	71	20.3%	73	20.4%	60	17.1%
Total	350		358		351	

2.1.8 Evolution des peines inférieures à un mois

	2016		2015		2014	
Durées de séjour inférieures à un mois	40	11.4%	33	9.2%	27	7.7%

2.1.9 Sanctions disciplinaires et tests d'urine

Infractions, tests d'urine, sanctions

2016	Téléphones portables	Stupéfiants	Nombre prises d'urine	% Tests positifs sur 372 prises d'urine	Total de jours de cellule forte	Sanctions prononcées	Nombres d'amendes	Amendes en Fr.
Total	32	117	372	32.8%	458	517	85	5'429.50



2.1.10 Provenance des entrées 2016

Suisse	80
Europe de l'ouest	50
Europe de l'est	95
Afrique du nord	47
Afrique subsaharienne	59
Asie	18
Divers	1
TOTAL	350



2.1.11 Service médical

Consultations	2016	2015	2014	2013
Médecins des EB	875	950	1'122	946
Psychiatres/Psychologues/Infirmier en psychiatrie dès 2016	1'434 (484/599/351)	1'242 (693/549)	1'221 (595/626)	1'289 (751/538)
Dentiste	229	256	362	299
Physiothérapeute	375	291	337	361
Hospitalisations	19	18	26	23
Transports médicaux	153	157	232	115

2.1.12 Sorties des détenus

	2016	2015	2014	2013	2012	2011
Conduites (nbre)	40	34	20	68	65	49
Permissions (nbre)	36	74	55	133	146	179
Congés (nbre)	142	141	130	240	278	280

2.2 Personnel

2.2.1 Nombre EPT

collaborateurs/trices : 130.99 EPT

4 apprentis/es dans l'administration et 1 stagiaire MPC

1 stagiaire HES au service social

3 civilistes (1 à l'agriculture, 2 à l'accueil)

1 stagiaire universitaire (administration)

Formateurs extérieurs (hors EPT)

3 collaboratrices pour le programme Fep (Formation en prison) : 1.6 poste

1 collaboratrice pour des cours de langues : 0.4 poste

Assistance spirituelle (hors EPT)

2 aumôniers catholiques

1 aumônier protestant

1 imam

2.2.2 Fluctuations (sans les apprentis)

16 arrivées et 13 départs (dont 6 départs en retraite)

2.2.3 Age moyen

47.69 ans

2.2.4 Répartition hommes / femmes

120 hommes et 22 femmes

2.2.5 Temps partiel

27 collaborateurs/trices de 40 à 90% CDI

2.2.6 Durée moyenne de service

10.34 années

2.2.7 Retraites

Départ en retraite en 2016 :

- Abderhalden Verena, service médical, à 60 ans
- Bruelhart-Julmy Bernard, ateliers sécurisés, à 59 ans
- Puerro Charly, responsable de la centrale, à 60 ans
- Rapo Christian, centraliste, à 60 ans,
- Rapo Pierre-Alain, chef cuisine, à 59 ans
- Roschi-Ledermann Paul-Emil, boucherie, à 60 ans

2.2.8 Diplômes

Diplômes d'agent de détention en 2016 :

- | | | |
|---------------------|-----------------------|-----------------|
| - Gremaud Dominique | - Grünenfelder Michel | - Schafer Olive |
| - Risse Christian | - Thierrin Benoît | |

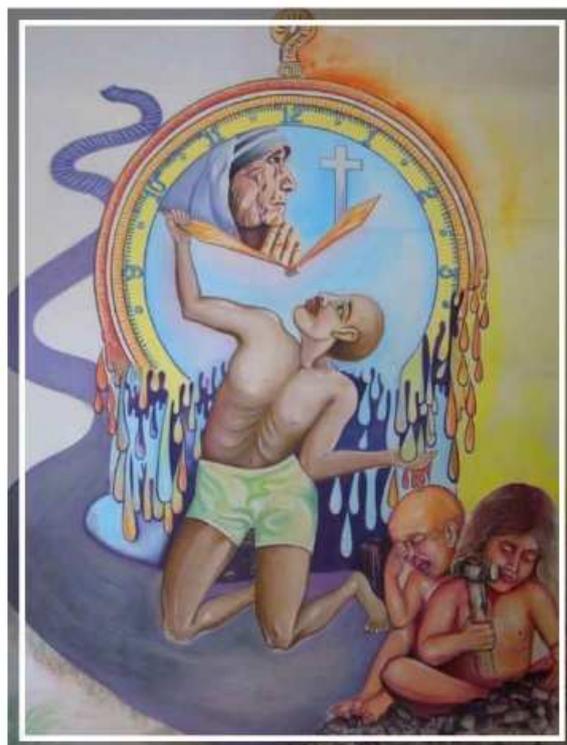
2.2.9 Absentéisme moyen

4.42% des journées de travail (6.28% en 2015, 3.62% en 2014)

2.3 Agriculture

Un printemps froid et humide a succédé à un hiver doux. Au début de l'été, nous avons également connu une météo maussade avec beaucoup d'intempéries. L'été est venu tardivement et c'est uniquement vers la fin août que nous avons enregistré des températures élevées. L'automne a été très beau et chaud, le froid n'est arrivé qu'au mois d'octobre. Le début de l'hiver a été marqué par un temps très brumeux.

Les conditions climatiques ont marqué toute l'année végétale : les premières coupes de foin ont été



effectuées pendant la deuxième moitié du mois d'avril avec peu de rendements mais elles ont été de très bonne qualité. A cause de la météo, nous n'avons pu effectuer que trois coupes sur les prairies artificielles.

Pour la première fois, nous avons cultivé de l'épeautre de sélection, par contre, nous avons renoncé à faire de l'orge parce que seules des variétés hybrides sont demandées. Les besoins en épeautre ne cessent d'augmenter, cela principalement pour ses valeurs

alimentaires élevées ; beaucoup de personnes le digèrent mieux que le froment.

Les betteraves sucrières nous ont donné un résultat étonnamment bon. La quantité contractuelle n'a juste pas pu être atteinte, par contre, les teneurs en sucre, de terre et d'extraction ont été très bonnes en comparaison avec celles de la région.

La récolte des asperges n'a débuté qu'en mai. Dans une année normale, nous pouvons débiter la récolte à partir de la troisième semaine du mois d'avril. La quantité et la qualité n'ont pas pu combler nos attentes non plus. Les choux blancs ont été plantés sur une parcelle mouillée ; nous nous trouvons donc dans l'obligation d'acheter des choux pour couvrir les besoins de l'atelier de la cuisson de choux. Le responsable des cultures maraîchères, très connaisseur en la matière, a décidé de relever un nouveau défi professionnel, ce qui n'a certainement pas aidé à atteindre les résultats habituels.

La quantité de lait produite a atteint 535'270 kg avec une teneur en graisse de 4.12% et en protéines de 3.38%. La performance laitière par vache a été de 7'403 kg. La quantité de lait au total n'a pas non plus pu être atteinte. Les raisons se trouvent d'une part à nouveau dans les conditions météorologiques qui ont diminué la qualité du fourrage, d'autre part, des problèmes avec la fertilité du taureau et la vente de vaches atteintes par des staphylocoques (« staphylococcus aureus »). Pour des raisons de changement dans le processus de distribution du petit déjeuner, les besoins de la cuisine en lait ont diminué de façon conséquente. Nous sommes déterminés à augmenter à nouveau la quantité de lait livrée à l'interne en déposant un concept durant l'année 2017.

Un nouveau silo d'aliments et l'acquisition d'un petit char mélangeur automoteur permettent aux détenus des Vernes d'alimenter les taureaux de manière indépendante, sur consignes de l'agent responsable. Auparavant, nous disposions d'un char mélangeur traîné qui nécessitait un tracteur. Au vu de la diminution du nombre de détenus disposant d'un permis de conduire, cette tâche devait être effectuée par un collaborateur des EB.

Chez les poulains en pension, la baisse d'effectif a pu être rattrapée et est même en légère augmentation : l'écurie des poulains est presque pleine ! La vermifugation stratégique que nous avons initiée l'année passée montre les premiers résultats : le nombre de vermifugations a pu être réduit de manière considérable. D'autres efforts, notamment dans la

conduite des pâturages, vont davantage soutenir cette tendance.

Au poulailler, l'aire de parcours a enfin pu être mise en service. Malheureusement, les poules ont dû rester dans le poulailler à cause de la grippe aviaire sur ordre des instances vétérinaires et ce, jusqu'à la fin janvier.

Pour nos alpages, nous avons pu engager un nouvel armailli qui s'est très vite acclimaté et qui a effectué les travaux à notre pleine satisfaction. Il a également été fortement sollicité à cause du temps maussade : 110 traitements pour le panaris ont dû être effectués. Le chalet Praz-de-la-Chaux, notre pâturage le plus bas, a enfin pu être récupéré et exploité par nous-mêmes. Une analyse demandée par le Conseil d'Etat a clairement démontré que notre façon d'exploiter nos alpages représente la forme la plus intéressante pour le canton.

Hormis la collaboration à tous les travaux de la production végétale, les équipes agricoles ont effectué beaucoup de travaux annexes. Un étang pour écrevisses indigènes a pu être mis en service. Nos réflexions se portent sur la mise à disposition des alevins pour le repeuplement de nos cours d'eau ainsi que dans le but de fournir des crustacés pour la gastronomie. Nous croyons fortement à un avenir dans une activité aquacole. Le rucher a dû être déplacé à l'intérieur du treillis de sécurité. Cela va nous permettre de continuer à engager des détenus comme aides aux travaux apicoles. Pendant les mois d'hiver, les équipes agricoles sont engagées dans des travaux de constructions rurales. Nous souhaitons obtenir la plaquette de sécurité attribuée par le service de la prévention des accidents dans l'agriculture. Pour atteindre cet objectif, divers travaux dans les bâtiments sont nécessaires afin de diminuer le danger d'accidents. La suite des travaux de la construction de la conduite de purin s'est également poursuivie et nous permet d'épandre sur nos champs le digestat provenant du site du biogaz.

Pendant l'année 2016, nous avons à nouveau pu compter sur l'aide active d'un civiliste. Il a été engagé dans les grandes cultures et au profit des équipes agricoles et des cultures maraîchères. Nous avons eu la chance de pouvoir compter sur une personne motivée et engagée qui a pu compenser les absences de collaborateurs malades ou en formation.

Au vu d'une collaboration intensifiée, en particulier avec l'Institut agricole de Grangeneuve, nous avons organisé une démonstration de machines sur nos terres. Le but de cette démonstration, qui a attiré beaucoup d'intéressés, était de démontrer aux

agriculteurs privés les possibilités d'effectuer des travaux de déchaumage sans l'utilisation d'herbicides

totaux.

2.4 Finances

2.4.1 Compte de résultats

a) En général

Compte de fonctionnement	Comptes 2016	Budget 2016	Comptes 2015
Total des charges	28'412'469	27'249'970	28'419'248
Total des revenus	-25'237'150	-25'285'500	-24'862'764
Excédent de charges	3'174'352	1'964'470	3'556'484

Après bouclement, ce compte révèle un excédent de charges de Fr. 3'174'352.- supérieur à l'excédent de charges budgétisé de Fr. 1'209'882.- (+61%) et inférieur à l'excédent de charges 2015 (-11%).

b) Charges

Les charges sont supérieures de Fr. 1'161'532.- (+4%) par rapport à celles budgétisées.

Des dépassements sont principalement à signaler dans les comptes des traitements du personnel (+ Fr. 518'212.- à cause de l'engagement de personnel pour pallier l'absence de collaborateurs en arrêt maladie), des améliorations foncières (+ Fr. 127'817.-), de l'entretien et la rénovation des immeubles (+ Fr. 68'866.-) ainsi que des amortissements des immeubles (+ Fr. 240'257.-). En revanche, les charges de

matières premières et de matériel de nettoyage ont été moins importantes aux comptes qu'au budget. Ces dernières ont permis de compenser une partie de l'excédent de charges.

c) Revenus

Les revenus sont inférieurs de Fr. 48'350.- (-1%) par rapport à ceux budgétisés, mais le budget des revenus a augmenté de Fr. 482'500.- (+2%) entre 2015 et 2016.

Les revenus des ventes de bétail, des ventes de produits agricoles et des récupérations des frais de détention ont été supérieurs à ceux qui ont été budgétisés. En revanche, les revenus des prestations de service pour des tiers ont été inférieurs à ceux qui ont été budgétisés.

2.4.2 Compte des investissements

a) En général

Compte des investissements	Comptes 2016	Budget 2016	Comptes 2015
Total des dépenses	1'532'977	1'050'000	794'582
Total des recettes	-520'560	-1'020'000	-450'000
Excédent de dépenses	1'012'417	30'000	344'582

Le compte des investissements montre un excédent de dépenses de Fr. 1'012'417.-.

b) Dépenses

Les dépenses d'investissements sont supérieures de Fr. 530'270.- par rapport au budget. Les raisons principales de ces dépassements proviennent de Fr. 111'887.- pour l'agrandissement des ateliers sécurisés, de Fr. 282'177.- pour la réorganisation des ateliers sécurisés, dont Fr. 231'940.- payés à la commune du Mont-Vully pour les taxes de raccordement à l'épuration, enfin de Fr. 88'860.- pour

le concept de sécurité. Des reports de crédits de 2016 sur 2017 pour un montant total de Fr. 1'586'180.- ont été demandés pour le Pavillon, l'agrandissement du Pavillon, le dépôt économat du Pavillon, l'atelier polyvalent ainsi que pour le couvert à machines agricoles.

c) Recettes

La Confédération La Confédération a versé des subventions à hauteur de Fr. 520'560.-, soit Fr. 499'440.- de moins que prévus dans le budget. Les versements ont été moins importants pour le concept

de sécurité (- Fr. 400'000.-), la centrale de chauffage à copeaux (- Fr. 40'000.-), le dépôt magasin du Pavillon (- Fr. 100'000.-) pour les raisons suivantes.

Ces différents objets font parties d'un paquet de subvention et l'on ne peut percevoir que le 80% du total de la subvention du paquet considéré. Les montants demandés dépassaient ce montant d'où la réduction. Le solde des subventions de ses différents objets sera versé ces prochaines années sur la base de décomptes finaux.

Les versements ont été par contre légèrement supérieurs pour le Pavillon (+ Fr. 12'812.-), pour la

transformation de l'étable vaches allaitantes (+ Fr. 17'300.-) et pour l'agrandissement des ateliers sécurisés (+ Fr. 10'446.-)

Par contre, dans le compte de fonctionnement, les subventions ont été supérieures (+ Fr. 122'646.-). De plus et pour information, provenant du décompte final de l'EAP, un montant global de subvention de Fr. 1'599'000.- a été versé; ce dernier sera comptabilisé dans les comptes 2017. Ce montant s'ajoutera aux Fr. 530'000.- budgétisés pour l'année 2017.

2.5 Sécurité et constructions

Le **secteur sécurité** est chargé du maintien de la sûreté et de l'ordre au sein de l'ensemble de l'Etablissement. Le **secteur constructions** se consacre à l'important patrimoine immobilier des EB. Il construit, transforme, rénove et entretient les diverses constructions,

infrastructures et superstructures disséminées sur son territoire. Les ateliers sécurisés font partie du secteur constructions. Ces deux entités sont formées de plusieurs sous-secteurs.

2.5.1 Secteur sécurité

Centrale de sécurité : opérationnelle durant toute l'année 24 heures sur 24 ; 4 centralistes, à tour de rôle, durant les heures de bureau assurent son bon fonctionnement et sa permanence, le reste du temps par les brigades et les gardes de nuit.

Service de brigades : 72 agents de détention travaillent dans les divers secteurs des EB. Ils sont répartis en 6 brigades et assurent, selon un tournus (2 semaines, horaire normal, 1 semaine, service de brigade le matin ou l'après-midi), la surveillance et la sécurité, durant toute la semaine, de la Centrale, du BC, de l'EAP, du Pavillon et du Foyer la Sapinière. Formant 2 groupes, pas moins de 24 personnes se répartissent journalièrement les diverses responsabilités.

Gardes de jour : en milieu ouvert, 2 gardes de jour, avec chien, assurent la surveillance périphérique du domaine.

Gardes de nuit : 11 personnes, dont 7 conducteurs de chiens plus 1 personne externe pour la Sapinière sur la base d'un programme prédéfini, assurent la surveillance globale et la sécurité durant la nuit.

Service du feu : issu du personnel; formé de 44 sapeurs-pompiers dont 17 officiers et sous-officiers, il assure en priorité le sauvetage, l'évacuation et la sécurisation des détenus, des employés, des animaux domestiques et préserve le patrimoine immobilier des EB.

12 personnes sont porteuses d'appareils respiratoires (PR), équipement indispensable dans ce milieu à haut risque et très sensible.

Le service du feu des EB collabore avec le corps intercommunal du Vully fribourgeois.

Conclusion : le secteur sécurité, malgré la multiplicité et complexité des tâches, s'acquitte de manière optimale de son rôle.

2.5.2 Secteur constructions

Parc immobilier des EB : situé principalement dans la plaine des Grands Marais, il comprend actuellement

65 bâtiments à usages multiples (3 poulaillers désaffectés ont été démolis) situés sur le territoire des

communes du Bas-Vully (Bellechasse, Péage et Chablais, 47 bâtiments) et de Galmiz (La Sapinière, les Vernes et Lugnorenmoos, 18 bâtiments).

Les autres bâtiments (12 chalets d'alpage) sont localisés dans les Préalpes fribourgeoises, communes de Châtel-St-Denis et Semsales.

L'ensemble des 77 immeubles, propriétés des EB, représente actuellement une valeur ECAB de plus de Fr. 118'000'000.-.

Subventions : la Confédération, par l'intermédiaire de l'Office fédéral de la Justice (OFJ), subventionne les différentes réalisations reconnues indispensables à l'occupation et à la formation des détenus.

Pour l'année 2016, les subventions versées par l'OFJ (demandes d'acomptes et divers décomptes finaux) se montent à plus de Fr. 1'000'000.-.

L'annonce de nouveaux dossiers de demandes de subvention à l'OFJ se poursuit selon les études de besoins et les projets. Le taux de subvention octroyé par la Confédération est de 35%.

2.5.3 Principaux travaux de construction et projets exécutés ou en cours ou à exécuter

Concept de sécurité EB 2025 : la mise en place du nouveau concept se poursuit en fonction de l'évolution des EB. Ce dossier fait partie du paquet 6 de demandes de subventions. Sur la base du devis et du descriptif, l'allocation d'une subvention par la Confédération au taux de 35% a été acceptée (montant donnant droit à la subvention pour le concept de sécurité, Fr. 3'400'000.-, subvention provisoire octroyée, près de Fr. 1'200'000.-). A ce jour et en fonction de l'avancement des travaux, des acomptes de Fr. 420'000.- ont été versés.

La réalisation des travaux s'exécute par phases. La pose de clôtures de sécurité, de portails, avec en parallèle les infrastructures techniques souterraines et la pose de caméras, sont exécutées à plus de 90%.

Prévus dans le concept de sécurité, les travaux de déplacement de la place de sports se sont poursuivis, le terrain de football a été ensemencé. Il reste à exécuter la pose du solde des clôtures de sécurité de cette zone ainsi que l'aménagement des places annexes et des équipements.

Le début de la construction de la Centrale avancée, faisant partie intégrante du concept, a subi un important retard causé par des problèmes liés à la délivrance du permis de construire. Le bâtiment est

Organisation du secteur constructions :

bureau technique : planification et organisation générale des projets, des travaux de construction, de transformation et de réfection, gestion des subventions fédérales (demandes de subventions, demandes d'acomptes, décomptes finaux), etc.

Secteur constructions : formé de nombreuses « petites entreprises de construction » et sous la responsabilité de 16 agents de détention artisans, le secteur construction occupe journalièrement jusqu'à 30 détenus.

Secteur garage : assure annuellement l'entretien et la maintenance du parc de véhicules et machines des EB, soit plus de 100 engins. 2 agents de détention mécaniciens, accompagnés en moyenne par 3 ou 4 détenus travaillent dans ce secteur.

Secteur ateliers sécurisés BC et EAP : l'organisation et la surveillance du secteur ateliers sécurisés et de la buanderie / lingerie sont confiées à environ 16 agents de détention ; les divers ateliers sont occupés quotidiennement par environ 80 détenus.

situé sur le territoire de la commune de Galmiz, hors zone à bâtir, sur une terre d'assolement. Dans le cadre de la mise à l'enquête, une demande de dérogation pour construction hors zone à bâtir a été déposée. Ce n'est qu'à la suite d'une autorisation spéciale de la DAEC que le permis de construire a été délivré. La construction de la Centrale avancée, qui a débuté en octobre, se terminera dans le courant 2017. Ces travaux seront pour une bonne partie exécutés par les EB.

Bâtiment EAP : le solde des travaux liés à ce bâtiment étant terminé, l'établissement du décompte final de l'EAP (sans la salle de sport qui fait partie d'un décompte séparé au taux de 50%) a été transmis à l'OFJ.

Pour rappel, le taux de subvention de l'EAP, basé sur un forfait, est de 35%. Lors du dépôt de la demande de subvention, et pour rappel également, les frais déterminants reconnus selon expertise se montaient à Fr. 16'036'000.-. La subvention provisoire allouée se montait quant à elle à Fr. 5'610'000.-.

Lors du décompte final, les frais de construction reconnus par la Confédération s'élèvent à Fr. 17'398'000.-.

La subvention définitive octroyée par l'OFJ se monte à Fr. 6'080'000.-, soit un bonus d'environ Fr. 470'000.- par rapport à la subvention provisoire allouée !

Après déduction des demandes d'acomptes, le solde de subvention d'un montant avoisinant Fr. 1'600'000.- sera comptabilisé dans les comptes 2017.

Pavillon 301 : en annexe du Pavillon, les travaux de construction d'un **économat / dépôt** pour les cuisines (projet qui a pris en compte les incidences des futurs projets d'agrandissement de Bellechasse) exécutés pour la plupart par le secteur constructions des EB se sont poursuivis. Vers le milieu de l'année 2017, les divers locaux seront opérationnels.

En marge de cette construction, le 30 septembre 2016, les EB ont organisé le 100^{ème} anniversaire du Pavillon (ancien Pavillon des femmes). A cette occasion, une manifestation a été organisée, et pour marquer l'évènement, une œuvre d'art sous forme de fontaine (photo couverture) a été réalisée aux Etablissements notamment par 2 artistes, un ancien détenu et une autre personne détenue actuellement. Formée d'un bloc de rocher posé sur un socle, l'œuvre d'art symbolise les 100 ans du Pavillon. 12 personnages féminins fixés sur le bloc rappellent l'arrivée des premières détenues. Les 88 oiseaux prenant leur envol symbolisent la liberté retrouvée. Cette œuvre est visible aux abords de l'entrée du Pavillon. Elle prendra sa place définitive dans le cadre du projet d'agrandissement du Pavillon.

Bâtiment cellulaire 302, ailes des cellules : il y a quelques années, entre 1989 et 1998, les travaux du réaménagement complet, notamment de l'aile des cellules, ont été effectués par les EB. Après toutes ces années d'utilisation, une rénovation des cellules est devenue indispensable. Les travaux du 1^{er} des 8 couloirs ont été effectués par les EB en 2016. Ils ont consisté notamment au changement des fenêtres selon les normes actuelles, au remplacement du mobilier et au rafraîchissement global des cellules. Ces réfections se poursuivront ces prochaines années par phases.

Bâtiment administratif 366 : fabrication et changement des fenêtres au 1^{er} étage.

Bâtiment 324 : poursuite des travaux d'aménagement du local du feu.

Travaux d'entretien en général : en parallèle des autres travaux et activités, exécution des divers et nombreux travaux de suivi, d'entretien et de

maintenance courants pour, en général, l'ensemble des bâtiments, et en particulier, le biogaz, le réseau d'adduction d'eau (remplacement d'une conduite d'eau de 800 mètres), le réseau d'eaux usées, le réseau routier et les places (principalement, l'aménagement global du pourtour du Pavillon et de l'économat), le réseau électrique, etc.

Alpages : suite à la décision de séparer les activités du tenancier de la buvette de l'Incrota et du garde-génisses, les EB ont transformé et rénové la partie habitation du chalet Villard Dessus pour loger les nouveaux gardes-génisses. En parallèle, poursuite des travaux d'entretien, de maintenance, de réfection et de conservation des divers autres chalets.

En 2015, suite à des éboulements, des travaux de stabilisation et de purge de la falaise à la route de Tremetta ont été entrepris. Concernant l'instabilité des terrains et les chutes de pierres, la situation reste préoccupante pour la direction des EB, ceci pour des raisons évidentes de sécurité non seulement pour les touristes, mais aussi pour les bêtes et les personnes qui s'en occupent. De ce fait, pour la zone de la Chaux, des travaux d'épierrement ont été effectués. Ils doivent être réalisés régulièrement.

Il en va de même de la route de Tremetta où un nouvel éboulement a eu lieu au début 2016. Des travaux de déblaiement ont immédiatement été entrepris.

Afin de les sensibiliser, les communes de Châtel-St-Denis et Semsales ont été informées de ces problèmes.

Conclusion : tenant compte des contingences liées aux mesures de surveillance, à l'encadrement, à la formation professionnelle et enfin, à la population carcérale qui comprend des niveaux d'aptitude très différenciés de productivité et de savoir-faire, les travaux se sont poursuivis durant toute l'année de manière soutenue.

De plus, la diversité des tâches entreprises exige une polyvalence dont on bénéficie grâce à l'utilisation des compétences des détenus à de nombreux niveaux.

Année après année, le secteur constructions assure la construction et l'entretien des bâtiments et des infrastructures des EB. Par ses prestations, il contribue sensiblement à alléger la charge financière de l'Etat.

L'ensemble des travaux effectués démontre notre volonté de préserver et d'améliorer notre cadre de travail et notre patrimoine dans le respect des hommes et de notre environnement.

2.5.4 Activités des ateliers internes sécurisés BC et EAP

Ateliers BC et EAP secteur fermé : afin d'occuper les 80 détenus affectés aux ateliers, de nombreuses activités leur sont proposées (débitage et confection de bougies finlandaises ; exécution de cartons de bûchettes de bois ; montage et/ou réparation de palettes en bois ; en fourniture interne, exécution de socles préfabriqués en béton en forme de L (anti-passage sous clôtures de sécurité), etc.). En parallèle, divers autres travaux de nettoyage, de recyclage, d'assemblage et de montage de pièces spécifiques sont envisageables. Il y a aussi la poursuite et le développement du concept de dessiccation de fruits et légumes.

Dans l'atelier **buanderie** : lavage, entretien du linge et répartition des trousseaux pour les détenus et les divers secteurs des EB.

Conclusion : pour les responsables de ce secteur, même si les activités exercées sont assez variées, la recherche de nouveaux projets et de nouveaux partenaires constitue un défi permanent.

Les nombreuses activités exercées par les ateliers sécurisés internes, dans des conditions parfois difficiles, démontrent qu'à force de persuasion, de motivation et d'encouragement, des résultats sont possibles. Les activités effectuées servent très bien les objectifs de formation et de réinsertion des détenus par le travail.



2.5.5 Activités diverses

Hygiène et sécurité (CHS) : appuyée ponctuellement par un représentant du Service du personnel et d'organisation (SPO) et bénéficiant du soutien d'un spécialiste, la commission formée de 6 personnes provenant de divers secteurs des EB poursuit ses activités, optimise le concept de base mis en place et applique et informe le personnel sur les normes en

vigueur, comme par exemple la formation sur les dangers liés à l'électricité, les risques par rapport aux produits chimiques, etc. De plus, une journée de formation est organisée à l'intention des artisans et agriculteurs.

2.6 Message de l'Aumônerie protestante des EB par M. A. Hess

L'aumônerie ne doit rien faire, mais elle peut faire beaucoup

« Vous savez, avec vous je peux parler des mêmes choses qu'avec le thérapeute, mais avec vous, c'est

plus facile ». Ce témoignage d'un détenu exprime à quoi peut ressembler l'aumônerie dans le contexte de

l'exécution des peines et mesures : une ouverture sur l'homme dans sa réalité sans le réduire à son délit.

Que représente l'aumônerie dans le contexte de l'exécution des peines et mesures ? Afin de rendre l'aumônerie plus accessible, permettez-moi de tenter une explication : à l'origine, l'aumônerie est d'ordre spirituel et la plupart du temps, elle n'implique pas nécessairement des sujets religieux. En ma qualité d'aumônier, je suis soucieux d'être à l'écoute de mon interlocuteur avec une sorte de « troisième oreille » pour entendre ses propos relatifs à la religion. Quelle est son expérience de Dieu ? Comment Dieu agit-il à travers lui ? Le fond du dialogue est clairement ecclésiologique. Agissant en tant qu'aumônier, je suis libéré de tout contexte juridique ou médical et mon obligation de confidentialité se voit élargie. En

2.7 Message de M. A. Batbout, Imam

Depuis plus de dix ans, une étroite collaboration entre les responsables des Etablissements de Bellechasse et M. Mohamed Ali Batbout, représentant de l'organisation faîtière des musulmans de Fribourg, a vu le jour. En commun accord avec la direction de Bellechasse, des prières sont organisées les vendredis de 12h30 à 13h00 et de 13h15 à 13h45 dans deux secteurs distincts.

L'objectif principal mis en place visait avant tout à offrir aux détenus de confession musulmane la possibilité de célébrer d'une part la prière et prêcher de vendredi, et d'autre part, les événements importants du calendrier musulman tels que le ramadan ou les fêtes religieuses musulmanes.

Au fil des années, la fréquence ainsi que le nombre des participants ont évolué, et, après des passages ponctuels et limités à la période du ramadan, nous avons pu atteindre un rythme relativement satisfaisant.

Les objectifs mis en place ont cependant évolué (entretiens individuels) en fonction de l'évolution de la nature de l'intervention et évidemment de la demande.

Dans ce sens, nous avons procédé à la mise en place de nouveaux objectifs et par conséquent nous avons adapté le rythme et la fréquence des interventions afin d'harmoniser le projet dans son ensemble :

1. Répondre aux besoins grandissants des détenus de confession musulmane.
2. Apporter un certain équilibre indispensable aux détenus dans un milieu carcéral.

revanche, et indépendamment de l'acte de délinquance commis, j'ai la possibilité d'aborder respectueusement le thème du pardon divin et de l'inconditionnelle acceptation de l'homme par Dieu. Cela permet aux détenus de se sentir acceptés sans aucun jugement et ainsi, dans l'idéal, d'établir une relation de confiance avec l'aumônier. Et enfin, dans l'aumônerie, la prière peut évidemment être souhaitée ou délicatement offerte, ainsi que la lecture de textes bibliques. Une prière appropriée, souhaitée (ou accordée) fait clairement partie de l'aumônerie.

Je remercie d'une part la direction et le personnel des EB pour la collaboration toujours agréable et aimable et d'autre part mes collègues catholiques Jean-Claude Ayer, Olivier Messer et Joël Biemann pour les belles rencontres et les liens fraternels.

3. Prévenir les dérapages et la radicalisation.

4. Eviter toute sorte de tensions entre détenus et personnel lorsqu'il s'agit d'aborder des questions en lien avec la pratique de la religion dans un milieu carcéral.

5. Favoriser une intégration constructive et progressive des détenus dans la société.

Par ailleurs, nous pouvons considérer l'année 2015 comme étant une année charnière par rapport aux interventions que nous avons mises en place aux Etablissements de Bellechasse. En effet, les attentats terroristes du 7 janvier 2015 à Paris connus sous le nom de Charlie Hebdo et l'Hyper cacher ont influencé d'une manière directe notre perception et façon d'agir sur le terrain.

Nous pouvons dire que ces événements tragiques ont accéléré le processus de prise de conscience et notre sensibilité vis-à-vis du problème en lien avec le potentiel danger de radicalisation dans les prisons. Ceci a permis parallèlement d'approfondir nos réflexions autour de l'idée d'optimiser la prise en charge et ainsi améliorer l'action préventive à travers une présence régulière et plus fréquente.

Ainsi, depuis le 1^{er} janvier 2016, nous avons mis en place un nouveau concept qui incarne tous les objectifs précités.

Depuis 2016 et après la mise en place du nouveau concept et un programme adapté à la demande et aux besoins respectifs des détenus et des autorités, nous avons par conséquent amélioré la prestation en qualité

et, bien évidemment, en quantité également. Ainsi, nous sommes passés d'une présence répartie sur 25 jours (25 heures d'intervention) durant l'année civile 2015 à une présence étalée sur 59 jours et 171 heures d'intervention durant l'année civile 2016.

En plus de la célébration des prières de vendredi, nous avons offert aux détenus la possibilité de bénéficier de

moments en individuel à travers des entretiens de 15 minutes par personne une fois par mois.

L'augmentation du nombre des jours et heures d'intervention a permis de créer une proximité indispensable nous permettant de travailler en amont afin de prévenir et d'accompagner les détenus durant la période carcérale.

2.8 Message de l'Aumônerie catholique par MM. J. Biemann et O. Messer

Introduction

« La mission des catholiques engagés auprès de personnes incarcérées s'inscrit dans le message biblique de libération. Elle ne nie pas les difficiles problèmes que posent les prisons et les trop nombreuses personnes victimes de la délinquance. Mais elle s'appuie sur l'idée que toute personne humaine doit avoir devant elle un avenir possible. Les catholiques sont invités à se souvenir des paroles du Christ : « J'étais en prison et vous êtes venu me voir » (Mt 25, 36). Chacun, pour sa part, doit œuvrer en vue de la libération de tous par un travail de réconciliation avec soi-même et avec la société. » (<http://www.catholique78.fr/services/pastorale-des-prisons-2/>).

Selon la Convention cadre du 3 mai 2005 sur l'exercice des aumôneries catholiques romaines et évangéliques réformées dans les établissements de l'Etat, art. 2 : « L'aumônerie a vocation d'animer et de soutenir, conformément à la mission des Eglises, la quête spirituelle et la vie religieuse des personnes dans les institutions visées à l'article 1, en particulier par l'annonce de la Parole de Dieu, la liturgie et le service du prochain. Elle est un cadre ouvert à toute personne intéressée, quelles que soient sa sensibilité religieuse et ses convictions. ».

Présence et accompagnement

La partie catholique de l'aumônerie des Etablissements de Bellechasse (EB) est assurée par les assistants pastoraux Joël Biemann à 30% et Olivier Messer à 20%.

A nous deux, nous offrons une présence régulière auprès des détenus. Nous avons choisi de répartir nos temps de présences sur l'ensemble de la semaine. Ainsi, sauf exception, un des aumôniers catholiques est présent chaque jour, du lundi au vendredi.

Nous rencontrons les détenus soit sur la base de leur demande écrite via le feuillet mis à disposition par les

EB, soit de manière spontanée lors de notre circulation dans les locaux de la prison.

Nous veillons également à visiter autant les détenus des EAP que ceux du BC, du Pavillon ou de la Sapinière. Nous avons très fréquemment des échanges avec des détenus d'autres croyances et cela se passe très bien. Nous sommes aussi à disposition du personnel. Les entretiens avec les gardiens notamment sont fréquents et permettent d'aborder des thèmes personnels ou professionnels de manière confidentielle.

Il est difficile de quantifier le nombre de rencontres. Certaines ne durent que quelques minutes alors que des entretiens plus approfondis peuvent dépasser l'heure. Il est aussi fréquent qu'une rencontre se fasse avec plusieurs détenus à la fois.

Nous offrons également quelques objets religieux tels que chapelets, images pieuses, prières et surtout Bibles dans diverses langues. Chacun peut en tout temps nous interpeller afin d'obtenir ce qui pourra soutenir son cheminement de foi. Les demandes plus spécifiques aux musulmans peuvent être adressées à l'imam en poste aux EB.

Messes et animations

Après le départ de Jean-Claude Ayer, nous avons repensé l'organisation des messes et proposé également d'autres temps spirituels. Un calendrier a été établi et soumis à la direction. Un test sera fait durant le mois de février, avec une messe et un temps de partage autour de l'Évangile.

Deux messes de Noël ont réuni entre 50 et 60 détenus. Les divers intervenants spirituels chrétiens se sont unis à cette occasion. Le pasteur Andreas Hess et le visiteur de l'Armée du Salut Luc Petter se sont joints à nous, à notre grande joie. Nous sommes conscients qu'un tel événement demande un engagement particulier du personnel pénitentiaire. Un grand merci aux gardiens en service ce jour-là.

Nous regrettons qu'il n'y ait pas eu la possibilité d'un temps de convivialité après les messes. Peut-être cela pourrait-il se faire à l'avenir ?

Rencontre annuelle de la direction et des intervenants spirituels

A l'invitation de la direction des EB, les divers intervenants spirituels se réunissent afin de faire le point sur l'année écoulée.

L'année s'est bien passée, avec l'arrivée de Joël Biemann en remplacement de Jean-Claude Ayer.

Nous sommes très reconnaissants de la confiance et de la liberté de mouvement dont nous bénéficions au sein des EB.

Conclusion

Nous apprécions de pouvoir accomplir notre mission dans de si bonnes conditions et espérons que la bonne entente que nous partageons avec la direction des EB et le personnel puisse se poursuivre à l'avenir.

Nous souhaitons également entretenir le bon lien qui nous lie à nos collègues.



2.9 Remerciements

Au terme de ce rapport, la commission administrative tient à remercier la direction, le personnel et les collaboratrices et collaborateurs bénévoles, ainsi que les détenus, qui ont contribué à la bonne marche des Etablissements.

Le présent rapport a été adopté par la commission administrative le 16 février 2017.

Le Président

Le Directeur

Maurice Ropraz,
Conseiller d'Etat

Franz Walter

